

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 18 JANVIER 1949.**

Présidence de M. A. HACQUAERT, président.

L'assemblée, faisant suite à celle du 11 janvier, est valablement constituée, quel que soit le nombre des membres présents, pour délibérer sur une modification à l'article 8 des statuts proposée par le Conseil.

Sur la proposition du président, elle décide que l'ancienne rédaction de cet article sera remplacée par la suivante; en ce qui concerne les 2^e et 3^e paragraphes :

« Ces taux (des cotisations et droit d'entrée) ne pourront dépasser respectivement :

500 francs et 100 francs pour les membres effectifs;

100 francs et 50 francs pour les membres correspondants ».

Cette modification entraîne, *ipso facto*, celle de l'article 6 du Règlement d'ordre intérieur qui reproduit les dispositions de l'article 8 des statuts et fixe le versement à effectuer en une fois par les membres à vie et les membres à perpétuité, respectivement à 15 et à 30 fois le montant de la cotisation annuelle.

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 18 JANVIER 1949.**

Présidence de M. A. HACQUAERT, président.

1. Rapport du Président, au nom du Conseil d'administration.

MESSIEURS,

Au moment où je me propose de vous faire le tableau de nos activités au cours de l'exercice qui vient de s'écouler, il m'est agréable de constater tout d'abord que nos séances, bien que nous ayons dû en augmenter le nombre, sont de plus en plus suivies par la masse de nos membres. Il n'est pas de meilleur témoignage de la marche ascendante de notre Société.

Si le nombre de nos séances est passé de 10 à 13, c'est que, pour la première fois depuis notre existence, nous avons dû nous réunir deux fois en mai et trois fois en juin pour répondre à l'afflux des communications présentées par nos collègues. Et si nous examinons ces communications, aussi remarquables par la qualité que par la quantité, nous voyons qu'elles se sont élevées au nombre inaccoutumé de 50, dont 23 relatives à la géologie et à la paléontologie du Congo. Nous devons remercier pour ces travaux, dont un certain nombre abordent des problèmes importants, surtout dans le domaine de la stratigraphie, les 30 auteurs dont les noms sont :

MM. E. Asselberghs, L. Cahen, C. Camerman, F. Corin, E. Dartevelle, A. Delmer, L. De Leenheer, I. de Magnée, C. H. Edelman, P. Grosemans, M. Gulinck, L. Jones, R. Legrand, P. Lenk-Chevitch, J. Lepersonne, M. Leriche, R. Marlière, P. L. Maubeuge, G. Mortelmans, E. Polinard, A. Renier, R. J. Russell, F. Sacco, M. Sluys, M. Snel, C. Stevens, W. E. Swinton, R. Tavernier, H. Tazieff, A. Wéry.

A titre comparatif, nous rappellerons qu'au cours de l'exercice précédent nous n'avons eu que 27 communications, contre 50 cette année, présentées par 19 collègues, contre 30 cette année.

EXCURSIONS. — Nous avons organisé deux excursions, suivies l'une et l'autre par plus de trente participants. La première, le 6 juin, a été conduite par M. M. Gulinck entre Tirlemont et Landen pour étudier certains phénomènes de glissement propres au Landénien de la Hesbaye. La seconde, le 24 octobre, était placée sous la direction de MM. R. Legrand, A. Linard de Guertechin et G. Mortelmans. Nous avons visité plusieurs carrières ouvertes dans la roche de Lessines, en nous arrêtant spécialement devant un contact observé pour la première fois entre cette roche et le Silurien du Massif du Brabant.

PUBLICATIONS. — Le volume de nos publications a tendance à s'accroître parallèlement à celui de nos travaux. En conséquence, nous avons dû reprendre cette année le rythme de 3 fascicules par an que nous n'avions plus connu depuis plus de dix ans. Nous ne pourrions que nous en féliciter si nous pouvions enregistrer un accroissement correspondant de notre trésorerie, ce qui n'est malheureusement pas le cas. Le prix de l'impression a au moins quadruplé depuis la guerre, tandis

que la cotisation que vous nous versez n'a fait que doubler, passant de 75 à 150 francs. Dans ces conditions, la demande que nous vous faisons de modifier les statuts et de porter cette cotisation à 200 francs pour l'exercice 1949 ne se justifie que trop. Notre tome LVIII, celui de 1949, sera équivalent au tome LVII de 1948, lequel comportera au moins 750 pages. Dans les conditions de présentation de notre *Bulletin*, qui sont fort soignées, et avec notre tirage, la somme de 200 francs ne représente même pas le prix de revient de ce que reçoivent nos membres.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ. — Le nombre de nos membres augmente sérieusement, ce qui est un indice de plus de la solidité de notre Société et de la confiance que lui témoignent tous ceux qui s'intéressent chez nous à la géologie. Quant à notre bonne renommée au delà de nos frontières, elle peut se mesurer au nombre sans cesse croissant des géologues étrangers qui viennent se joindre à nous et même nous apporter, ainsi que vous avez pu le constater dans notre dernier fascicule, des contributions remarquables.

Nous avons eu malheureusement à déplorer cette année le décès d'un certain nombre de nos membres honoraires et effectifs, dont plusieurs mettent en deuil le monde géologique tout entier. Nous nous faisons un devoir de saluer ici pour la dernière fois la mémoire de nos chers collègues disparus : parmi les membres effectifs : MM. F. Kaisin, M. Leriche, P. Bataille, A. Boucaut, V. Demollin; parmi les membres honoraires : MM. A. Lacroix, A. L. Dutoit, F. Sacco.

Outre ces pertes cruelles, nous avons dû supprimer de la liste de nos membres quelques membres démissionnaires et d'autres qui depuis longtemps restaient sourds à nos appels répétés.

Par contre, nous avons admis en 1948 dans nos rangs 34 nouveaux membres, dont 27 membres effectifs et 7 membres honoraires, ce qui porte le total de notre effectif à 465 membres, contre 442 au 1^{er} janvier 1948.

Nous souhaitons faire plus de recrues encore pendant l'exercice qui va s'ouvrir. La prospérité de notre Société en dépend avant tout. Si vous en êtes convaincus comme nous le sommes nous-mêmes, nous comptons sur votre attachement et votre esprit de solidarité pour intensifier un recrutement devenu si nécessaire.

2. Rapport du Trésorier, au nom du Conseil d'administration.

MESSIEURS,

Conformément à la loi et aux statuts, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le relevé des comptes de l'année 1948 ainsi qu'un projet de budget pour 1949.

Entrées.

Solde créditeur au 1 ^{er} janvier 1948	fr.	5.229 99
Cotisations et droits d'entrée	»	49.833
Vente de publications	»	44.716 95
Intérêt des garanties	»	1.190
Subsides	»	127.997 70
Location bibliothèque	»	12.000
		<hr/>
Total...	fr.	240.967 64

Sorties.

Frais généraux et d'administration	fr.	20.689	»
Frais de publications :			
Dessins	10.005 30		
Clichés	32.197 30		
Impression	160.250 38		
		<hr/>	202.452 98
Taxes et frais de banque			362 15
			<hr/>
	Fr.		223.504 13
Disponible au 31 décembre 1948 :			
Comptes de chèques-postaux	12.703 66		
Banque de Reports et de Dépôts	4.759 85		
		<hr/>	
Total...	fr.	240.967 64	

Le portefeuille de la Société n'a pas été modifié au cours de l'année 1948.

Les comptes ci-dessus soumis à votre approbation ont été vérifiés et revus par MM. les commissaires aux comptes E. Casier, M. Glibert et A. Mortelmans.

PROJET DE BUDGET POUR 1949.

Entrées.		Sorties.	
Solde créditeur . . . fr.	17.463 51	Frais généraux . . . fr.	15.000 »
Cotisations	75.000 »	Taxes et frais de	
Vente de publications...	40.000 »	banque	500 »
Intérêt des garanties . . .	2.000 »	Publications	218.963 51
Subsides	90.000 »		
Divers	10.000 »		
Total... .. fr.		Total... .. fr.	
	234.463 51		234.463 51

Les comptes et le projet de budget ci-dessus sont approuvés.

3. Fixation du taux de la cotisation pour l'année 1949.

Sur la proposition du Conseil, la cotisation pour l'année 1949 est fixée à 200 francs.

4. Elections statutaires.*Election du président :*

Le mandat du président, M. A. Hacquaert, étant venu à expiration, celui-ci exprime, d'accord avec le Conseil, le désir de voir confier sa succession, pour un terme de deux ans, à M. le Professeur M. E. Denaeyer, dont le dévouement à la Société est bien connu et s'est manifesté par de nombreuses et importantes contributions à ses publications. Cette proposition est ratifiée par les applaudissements de l'assemblée.

Election de trois vice-présidents :

A la suite de l'élection de M. Denaeyer à la présidence, M. R. Tavernier achèvera son mandat comme vice-président. D'autre part, MM. P. Dumon et A. Jamotte remplaceront comme vice-présidents MM. I. de Magnée et R. Marlière, sortants et non rééligibles.

Election et réélection de membres du Conseil :

MM. J. Delecourt, E. Leblanc et C. Stevens sont renommés membres du Conseil pour un terme de deux ans. MM. A. Hacquaert, I. de Magnée et P. de Béthune leur sont adjoints pour le même temps.

Elections dans les comités :

Le mandat de M. E. Casier au Comité de vérification des comptes est prolongé pour deux ans.

Au Comité des publications, MM. A. Grosjean et E. Asselberghs remplaceront pour la fin de leurs mandats MM. F. Kainsin et M. Leriche, décédés.

A l'issue des élections statutaires, M. M.-E. Denaeyer prend place au fauteuil de la présidence et prononce l'allocution suivante :

MES CHERS CONFRÈRES,

En prenant possession de ce fauteuil où votre indulgente amitié m'invite à m'asseoir, mes premières paroles exprimeront un regret que vous partagez tous en ce moment : c'est celui de voir rentrer dans le rang notre ami le Prof^r Armand Hacquaert, au terme d'une brillante présidence. Je crains que vous ne regrettiez plus d'une fois l'autorité tempérée d'une exquise courtoisie avec laquelle il a su diriger, pendant son mandat, nos réunions et nos courses géologiques, sans jamais abandonner ce fin sourire qui semble vouloir dire que la Science peut être une chose aimable si on le veut bien.

Les remerciements que nous lui devons pour le zèle dont il a fait preuve pour maintenir la bonne renommée de notre Compagnie s'adressent aussi aux membres sortants du Bureau et du Conseil, qui n'ont point ménagé leur précieuse collaboration et leurs bons offices.

Mais que fussent devenues les bonnes volontés conjuguées, sans l'exemplaire activité et l'inaltérable dévouement de notre cher et distingué Secrétaire général? Cheville ouvrière dans le plein sens des mots, de nos activités, M. Cambier, digne continuateur de la lignée de nos grands secrétaires généraux, a su mener à bien la tâche lourde et parfois ingrate qui lui incombe, veillant scrupuleusement à la tenue impeccable comme à la ponctualité de nos publications, tout en s'efforçant de ménager les ressources de notre Société, si peu en rapport avec les contingences et avec le niveau auquel elle s'est élevée. Ces responsabilités, il les a partagées avec notre sympathique Trésorier, M. Delmer, dont la mission est fort ardue, on s'en doute.

Sachant les intérêts de notre Société en d'aussi bonnes mains, j'éprouve moins d'appréhension, mes chers Confrères, à accepter les hautes fonctions que vous m'avez fait l'honneur de me confier.

Si je n'ai pas, malgré cela, tous mes apaisements, c'est pour un autre motif : étant si peu géologue, pas du tout paléontologiste et moins encore hydrologue, je me demande si un Président qui n'est que pétrographe et parfois minéralogiste aura le minimum de compétence nécessaire pour diriger vos débats. J'ai grand peur que non. Mais si vous avez voulu marquer, par vos suffrages, l'importance que vous attachez à la pétrographie parmi les méthodes de la géologie, alors je m'efforcerais de vous apporter, sur ce terrain et à ce fauteuil, ma collaboration la plus sincère comme, jusqu'à présent, je me suis efforcé de la donner de l'autre côté de cette table. Et cette collaboration inconditionnelle, mais infiniment plus autorisée, je peux aussi vous la garantir au nom des Confrères à qui vous avez bien voulu conférer un mandat au sein du Bureau et du Conseil de notre Société déjà sexagénaire.

Hé oui ! dans un mois, à un jour près, la Société Belge de Géologie fêtera le 62^e anniversaire de sa fondation, qui remonte au 17 février 1887. Ses cheveux grisonnants peuvent déjà l'inciter, cette dame d'âge mûr, à jeter des regards complaisants sur son passé qui fut parfois orageux, mais où brillent des journées glorieuses. N'est-elle pas d'âge à raconter, le soir, à la veillée, à ses petits-enfants (à 62 ans, on est déjà grand'mère) ce que furent les temps de sa jeunesse ? A exalter devant sa progéniture l'héritage spirituel qu'elle lui a légué ?

Ne pensez-vous pas, mes chers Confrères, qu'il serait bon et bien qu'à tour de rôle et une fois l'an, un de nos anciens Présidents vint évoquer à cette tribune, à la séance ordinaire la plus proche du 17 février, la vie et l'oeuvre d'un de nos grands devanciers et nous montrer l'ampleur de son apport au progrès de la Géologie ?

Nos annales renferment des noms de maîtres dont le souvenir est présent à la mémoire des hommes de ma génération, même s'ils ne les ont pas tous connus, mais qui commence à s'estomper dans celle des nouvelles recrues. Nous nous honorerions en honorant nos devanciers et nous collaborerions ainsi, sur le plan national, à développer cet aspect des sciences géologiques — l'aspect historique — souvent profitable aux jeunes, mais que les exigences d'un enseignement de plus en plus nourri ne nous permettent généralement pas de développer dans nos cours facultaires.

Je ne voudrais pas, en lançant cette idée dictée par un sentiment de piété, passer à vos yeux pour un doux rêveur

attardé dans les sentiers du passé. Vous savez que, bien au contraire, les pétrographes sont gens dynamiques et prompts à s'enflammer autour d'un rocher de gneiss ou de granite dans quoi ils perçoivent les fermentations étranges des ions migrants, en vagues d'assaut successives. Car, s'il est convenable de rendre hommage aux temps révolus pour ce qu'ils nous ont légué de valable et de solide, il est cependant plus enivrant, plus noble et plus utile — et c'est le but essentiel que nous poursuivons tous — d'y prendre appui pour s'élançer vers de nouvelles découvertes et atteindre, à coups de marteau ou l'œil au microscope ou à force de gravimètre ou de rayons X — peu importe — des vérités plus dépouillées et plus hautes. Aucun de nous n'a failli à cette mission dans le passé et n'y faillira dans l'avenir, je le sais. Notre *Bulletin* en témoigne et mon savant prédécesseur vous a énuméré dans son rapport présidentiel les contributions apportées par plusieurs d'entre nous dans des directions très variées.

Je sais aussi que chacun de nous consacre tous ses loisirs ou se donne tout entier, si cela lui est permis, à l'œuvre qu'il s'est choisie. Et cependant, je voudrais, si vous m'y autorisez et sous réserve de l'approbation par notre Conseil de ces deux initiatives, vous proposer de nouvelles tâches qui, prenant pied dans le passé, ouvriraient de nouvelles avenues sur l'avenir.

Notre Règlement d'ordre intérieur prévoit, en son article 30, qu'un « Comité d'étude des matériaux de construction d'origine belge peut être constitué sous les auspices et parmi les Membres de la Société ».

Le Comité formé en 1892 sous la Présidence de M. Berger, Administrateur-inspecteur général des Ponts et Chaussées, assisté de M. Van Bogaert, Ingénieur aux Chemins de fer de l'État, en qualité de Secrétaire, précisait qu'il s'était donné pour but de « réunir et coordonner tous les éléments qui concernent les matériaux de construction employés en Belgique ou pouvant l'être en embrassant le triple point de vue scientifique, technique et économique ».

Qu'advint-il de ce beau projet ? En fait, il s'agissait surtout des matériaux utilisés en marbrerie, et la seule réalisation marquante du Comité, placé sous le patronage du Ministère de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux Publics, semble avoir été de faciliter la participation des exploitants de matériaux pierreux à la Section des Sciences de l'Exposition universelle de 1897. Les matériaux ainsi réunis furent ensuite

déposés au Service géologique, où l'on peut encore les consulter. Par la suite, notre Comité ne paraît plus avoir manifesté d'activité notable, en dehors de quelques publications de caractère technique.

Peut-on dire que la question a perdu de son actualité ? Bien au contraire. Ne voyons-nous pas, depuis quelques années, des Organismes officiels et l'Industrie s'y intéresser activement et plusieurs de nos Membres ne se sont-ils pas spécialisés avec succès en matière de pierres d'appareil et de parement ou en matière d'argiles ? Disons-le tout de suite, ce qui fait l'intérêt de leurs travaux, c'est leur large base scientifique. La rigueur de leurs observations et la variété des méthodes de laboratoire mises en œuvre garantissent leur valeur. C'est ce point de vue que le Comité de 1892 semble avoir quelque peu négligé.

Si la science trouve souvent son aliment dans les exigences de la technique, mais peut facilement s'en détacher dans les voies de la spéculation, par contre, la technique ne peut, de nos jours, faire rien de durable sans le secours de la science.

Vous voudrez bien, n'est-ce pas, me permettre de prendre l'exemple de la Minéralogie. Cette science satisfait à son objet par la description des formes et des structures et par l'étude des causes de la minéralisation. Mais aucune campagne sérieuse de prospection de minéraux économiques ne peut se passer du concours de la Minéralogie et, bien entendu, de la Géologie, tandis que, d'autre part, la métallurgie moderne est centrée sur la question des structures cristallines. Ainsi, les trésors de la science dite « pure » sont toujours, tôt ou tard, mis au service de la technique et de l'économie.

Il est curieux de constater que si, périodiquement, les minéraux de la Belgique et du Congo ont été répertoriés et décrits dans des traités, — et cela, encore tout récemment, par un de nos membres les plus distingués, — par contre, la gamme si étendue de nos formations géologiques métropolitaines n'a fait l'objet, du point de vue pétrographique, d'aucun inventaire complet, bien que des travaux nombreux, mais dispersés, existent en ce domaine.

Ne pensez-vous pas, mes chers Confrères, que dresser cet inventaire et le compléter serait une œuvre digne de retenir votre attention ?

Je vous ai promis, en commençant, de vous apporter sur le terrain de l'étude des roches, toute ma collaboration. La voilà, je vous l'offre.

A vous de dire si cette idée mérite d'être prise en considération.

Pour ma part, je verrais avec faveur se constituer un nouveau Comité, analogue à celui de 1892, mais en lui donnant pour mission de dresser cet inventaire pour toutes les formations géologiques, exploitables ou non, de notre sol, avec la collaboration de tous ceux de nos Membres et aussi de Confrères étrangers que la chose intéresserait. Inventaire scientifique d'abord, descriptif naturellement, mais aussi complété par des considérations génétiques et paléoclimatiques et où le point de vue technique ne serait en aucune façon négligé, mais, bien au contraire, constamment mis en relation avec l'aspect théorique de la question.

Je verrais volontiers notre Société patronner le travail de ce Comité et la publication d'un Traité collectif de pétrographie régionale d'une formule spéciale, celle, remarquablement pratique, adoptée par l'Encyclopédie française. La micrographie de chacune de nos grandes unités stratigraphiques y serait étudiée par des spécialistes, dans des fascicules séparés qui pourraient être remplacés ultérieurement par des textes rajeunis et complétés à mesure que les progrès réalisés par l'étude de nos roches en feraient sentir la nécessité. Entreprise de longue haleine et à longue échéance, au cours de laquelle nous verrions peu à peu se préciser les caractères intimes qui déterminent les qualités techniques de nos matériaux pierreux, et prendrions une connaissance plus complète de la trame de nos terrains, dont les géologues stratigraphes et tectoniciens nous ont déjà appris à connaître les traits extérieurs, le plan architectural et la paléogéographie. Sans doute verrions-nous aussi se préciser de graves et grandes lacunes dans notre savoir et apparaître de nombreux et vastes « blancs » sur la carte micrographique de nos formations sédimentaires. Mais c'est précisément un des buts de cet inventaire que je propose de dresser, que de nous montrer ce qu'il nous reste à faire et de nous inciter à percer de nouvelles routes dans des terrains encore vierges. Chacun de nous, géologue, ingénieur ou industriel, y trouverait matière à repenser de multiples problèmes mal posés ou incomplètement résolus.

Fort bien, me direz-vous, mais les voies et moyens ? Notre Société ne pourrait de toute évidence financer une publication de ce genre. Mais il n'est peut-être pas chimérique d'espérer

le concours des Pouvoirs Publics, des Organismes officiels et de l'Industrie des matériaux pierreux, quand l'intérêt national et économique de l'entreprise leur apparaîtra clairement.

Excusez-moi, mes chers Confrères, de vous avoir entretenus d'un projet que je caresse de longue date et en faveur duquel je souhaiterais avoir réussi à entraîner votre adhésion, comme à susciter vos observations et votre critique.

Pardonnez-moi aussi de m'être laissé entraîner, contrairement à l'usage, à prononcer une allocution plutôt que de vous avoir sur-le-champ conviés au travail. J'ai pensé qu'il n'était pas mauvais qu'après avoir entendu le bilan de l'année écoulée, l'Assemblée permît à son nouveau Président de lui livrer ses réflexions et ses espoirs. (*Applaudissements.*)
